



Budget Supplémentaire 2017

Conseil municipal
20 juillet 2017

Un budget 2017 toujours plus solide et dynamique

Le vote du Budget Primitif, le 15 décembre 2016, a donné à la Ville un budget pour développer l'offre de Service Public sur Montpellier. Le Budget Supplémentaire de **76,6 M€** qui vous est présenté amplifiera cette dynamique en portant le budget total de la Ville de Montpellier à **536,5 M€**.

Le Budget Supplémentaire est un budget qui nous permettra de :

- Prendre en compte les reports de crédits de l'exercice 2016
- Ajuster les crédits en fonction de l'avancement des projets
- Affecter le résultat de clôture de l'exercice 2016
- Baisser le montant de l'emprunt prévisionnel de **- 8 M€**

Ce Budget Supplémentaire consolide l'épargne nette de la Ville (+12 %) et permet d'aboutir à un volume de dépenses d'équipement de **106,7 M€**.

TABLE DES MATIERES

Les équilibres du Budget Supplémentaire 2017.....	5
Un Budget Supplémentaire de 76,6 M€.....	5
les équilibres par sections.....	5
Le budget total : 536,5 M€.....	6
La chaîne de l'épargne	6
Le Budget Supplémentaire 2017 poste par poste.....	7
La section de fonctionnement : 27,7 M€	7
A. Les recettes de fonctionnement	7
B. Les dépenses de fonctionnement	10
La section d'investissement : 48,9 M€	12
A. Les recettes d'investissement	12
B. Les dépenses d'investissement	14

LES EQUILIBRES DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017

UN BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE **76,6 M€**



LES EQUILIBRES PAR SECTIONS

Le Budget Supplémentaire pour 2016 s'établit à **76 584 013,04 €** dont **27 670 471,77 €** en fonctionnement et **48 913 541,27 €** en investissement.

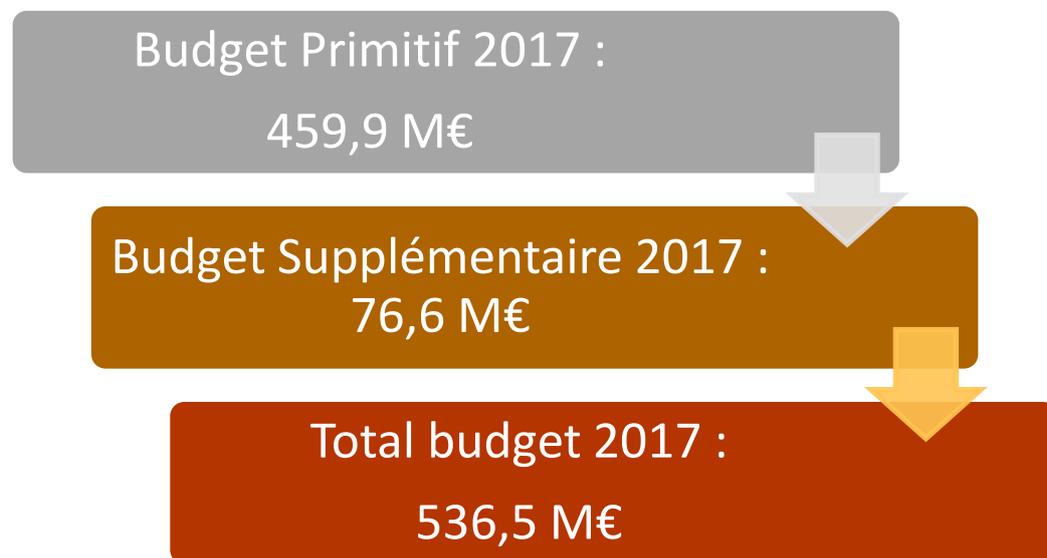
Le tableau ci-dessous détaille l'ensemble des opérations du BS 2017 :

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
Reprise des éléments 2016	Reports	1 041 098,00	
	Résultat		21 598 329,77
Nouvelles propositions	Evolution des crédits	4 898 423,31	6 072 142,00
Impact sur l'autofinancement	Amortissements	3 805 100,00	
	Virement	17 925 850,46	
Total Section		27 670 471,77	27 670 471,77

INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
Reprise des éléments 2016	Reports	15 351 019,93	8 246 000,00
	Résultat	23 386 773,84	30 491 793,77
Nouvelles propositions	Evolution des crédits	10 175 747,50	4 619 623,00
Impact sur l'autofinancement	Amortissements		3 805 100,00
	Virement		17 925 850,46
Impact sur l'emprunt	Evolution des crédits		- 16 174 825,96
Total Section		48 913 541,27	48 913 541,27

LE BUDGET TOTAL : **536,5 M€**

Ces montants viennent s'ajouter aux crédits déjà ouverts en 2017, le budget total de la Ville est ainsi porté à **536,5 M€** (toutes opérations confondues et 489,9 M€ pour les seules opérations réelles).



LA CHAÎNE DE L'ÉPARGNE

Le budget supplémentaire améliore l'épargne nette de la Ville de 12% soit + **1,2 M€**, elle s'établit ainsi à **10,9 M€**.

Chaîne de l'épargne en M€	BP 2017	BS 2017	Total 2017	Evolution
Recettes de fonctionnement	324,8	6,1	330,9	2%
- Dépenses de fonctionnement (hors intérêts)	296,2	4,9	301,1	2%
EPARGNE DE GESTION	28,6	1,2	29,8	4%
- Intérêts	4,8	-	4,8	0%
EPARGNE BRUTE	23,8	1,2	25,0	5%
- Remboursement du capital de la dette	14,1	-	14,1	0%
EPARGNE NETTE	9,7	1,2	10,9	12%

* Nouvelles proposition (Hors résultat de fonctionnement reporté)

LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2017 POSTE PAR POSTE

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 27,7 M€

A. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

LES PROPOSITIONS NOUVELLES 2017 : 6,1 M€

Les principales opérations sont détaillées ci-dessous :

- **0,3 M€** pour le complément de la subvention 2016 aux Maires bâtisseurs

Ce dispositif mis en place par l'Etat bénéficie aux communes participant à l'effort de construction de logements. Il accompagne les Villes volontaristes afin de faciliter la construction d'équipements publics et infrastructures nécessaires à l'accueil de nouveaux ménages.

Son calcul est basé sur la base du nombre de permis de construire délivrés.

Son montant total s'est établi à 1,3 M€. 1 M€ ont été versés en 2016 et 0,3 M€ le sont en 2017.

- **1,2 M€** permettant de réinscrire en 2017 le produit de la Taxe de Séjour

En 2017 le choix a été fait de maintenir une Taxe de Séjour communale. Le produit est ainsi réinscrit en recettes de fonctionnement et sera en contrepartie retiré du calcul de l'Attribution de Compensation 2017.

- **0,9 M€** d'indemnités de sinistres

Suite aux catastrophes naturelles de 2014, les indemnités d'assurance versées à la Ville en 2017 s'élèvent à 0,9 M€.

- **0,3 M€** viennent constater la part de fonctionnement désormais éligible au FCTVA

Le bénéfice du FCTVA n'est désormais plus restreint aux seules dépenses réelles d'investissement. Il est étendu aux dépenses d'entretien des bâtiments publics. Après analyse des services préfectoraux, le montant, basé sur nos dépenses éligibles, s'établit à 0,3 M€.

- **2,2 M€** de recettes complémentaires suite aux notifications des bases fiscales, des compensations et des dotations

Les évolutions constatées sont les suivantes :

	BP 2017	Notification	Variation intégrée au BS 2017
Dotation Globale de Fonctionnement	35 845 000	36 020 662	175 662
Dotation de Solidarité Urbaine	24 979 000	25 105 368	126 368
Dotation Nationale de Péréquation	4 539 000	4 598 840	59 840
Compensation TP	280 000	109 841	-170 159
Compensation exonération TF	1 109 000	776 753	-332 247
Compensation exonération TH	6 010 321	7 155 582	1 145 261
Impôts locaux	190 700 000	192 301 826	1 601 826
Fonds de Péréquation Inter Communale	3 945 000	3 523 565	-431 435
TOTAL	267 407 321	269 592 437	2 175 116

LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2016 REPORTE : 21,6 M€

Le résultat 2016 dégagé par la section de fonctionnement s'élève à **52,1 M€**, ce BS permet d'en affecter 21,6 M€ sur la section de fonctionnement et 30,5 M€ sur la section d'investissement.

L'affectation du résultat de 2016 est décrite dans le schéma ci-dessous :

	Résultat 2016		Affectation 2017		
			Dépenses	Recettes	
Fonctionnement	52,1 M€	Solde d'exécution de l'exercice précédent	21,6 M€	23,4 + 7,1 = 30,5 M€	Résultat de fonctionnement reporté
Investissement	-23,4 M€		23,4 M€		Excédent de fonctionnement capitalisé = affectation d'une partie du résultat de fonctionnement 2016 (52,1 M€). pour couvrir à la fois
TOTAL	28,7 M€		28,7 M€		<ul style="list-style-type: none"> Le besoin de financement de l'investissement 2015 (23,4 M€) Les solde des reports d'investissement (7,1 M€ soit 15,4 M€ de dépenses d'investissement reportées - 8,3 M€ de recettes d'investissement reportées)

B. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

LES PROPOSITIONS NOUVELLES 2017 : **4,9 M€**

Les principales opérations sont détaillées ci-dessous :

- **1,2 M€** permettant de sortir le produit de la Taxe de Séjour de l'AC

En 2017 le choix a été fait de maintenir une Taxe de Séjour communale. Le produit est ainsi réinscrit en recettes de fonctionnement et est en contrepartie retiré du calcul de l'Attribution de Compensation 2017.

- **0,3 M€** pour les TAP sur le temps méridien

Des intervenants associatifs participeront ainsi au temps de la restauration scolaire dans sa globalité et proposeront aux enfants des activités ludiques et éducatives. Les projets TAP peuvent concerner aussi bien le temps du repas que les temps avant et après le repas.

- **0,1 M€** pour la sécurisation complémentaire des espaces publics

Afin de déployer des dispositifs supplémentaires sur les espaces publics lors des manifestations culturelles et sportives, il est proposé la location de Glissières en Béton Armé (GBA).

- **0,1 M€** pour les espaces verts

Ce montant vient abonder les enveloppes de réparation, de nettoyage et de végétalisation suite aux intempéries de mars 2017.

- **0,7 M€** pour ouvrir une dotation aux provisions

Dans le cadre de la démarche de certification, la gestion du risque doit faire partie intégrante de notre stratégie financière.

Il est ainsi proposé dans le cadre de ce Budget Supplémentaire de provisionner les montants que nous devons des entreprises en procédure de liquidation judiciaire. Le montant a été défini en collaboration avec la Trésorerie Municipale. Il s'établit à 0,7 M€.

Ainsi, avec cette inscription, nous aurons en face de la dépense, lorsqu'elle sera avérée une recette qui proviendra de la provision qui vous est proposée.

Si le risque ne se concrétise pas, une recette nette viendra alors réabonder notre budget.

- **0,2 M€** pour les évènements sportifs

Ce montant est destiné à la fois au financement du Concours de Saut d'Obstacle International, mais aussi à abonder l'enveloppe 2017 du Fise dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de cette manifestation.

- **0,1 M€ pour la cuisine centrale**

Ce montant permet de prendre en compte l'augmentation des rationnaires constatés mais aussi d'abonder à titre préventif les crédits de réparation des matériels et enfin de transférer vers la section de fonctionnement des équipements jusqu'ici imputés en investissement (caisses).

- **0,1 M€ pour la Police Municipale**

Ce montant permet notamment d'améliorer la performance et la sécurisation du réseau de télécommunication de la Police Municipale (réseau Tetra).

L'AUTOFINANCEMENT : **21,7 M€**

Ce budget supplémentaire permet d'inscrire 21,7 M€ d'autofinancement additionnel avec :

- une dotation aux amortissements complémentaire de **3,8 M€** (intégrant la fin de l'exercice 2016 ainsi que l'amortissement des subventions d'équipement versées à la Métropole)
- un virement complémentaire de **17,9 M€** pour la section d'investissement

LES REPORTS DE 2016 : **1,1 M€**

Les reports de 2016 sont des dépenses réelles de fonctionnement qui n'ont pas pu être réalisées sur l'exercice, elles concernent les reports de subventions.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 48,9 M€

A. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

LES PROPOSITIONS NOUVELLES 2017 : 4,6 M€

Les principales opérations sont les suivantes :

- **0,2 M€** suite à la notification définitive du FCTVA

Avec ce BS le montant définitif du FCTVA s'élèvera à 6,2 M€. Ce montant est calculé sur la base des dépenses d'équipement 2016 éligibles.

- **0,1 M€** de subvention du fonds interministériel de prévention de la délinquance pour notre programme de vidéosurveillance.
- **3,5 M€** de recettes de ventes à tempérament

Une vente à tempérament est une vente dont le paiement est échelonné sur plusieurs années.

La Ville a conclu 3 ventes à tempérament :

- Salle Averroès pour un montant total de 1 M€ avec un échancier de paiement en 3 versements (0,5 M€ début 2017, 0,25 M€ fin 2017 et 0,25 M€ en 2018)
- Terrains ZAC République pour un montant total de 1,1 M€ avec un échancier en 3 versement (0,5 M€ en 2017, 0,5 M€ en 2018 et 0,1 M€ en 2019)
- Terrains ZAC Consuls de Mer pour un montant total de 2,6 M€ euros avec un échancier en 3 versement (0,8 M€ en 2017, 0,9 M€ en 2018 et 0,9 M€ en 2019)

Lors d'une vente à tempérament, le montant total de la vente est porté en recette de fonctionnement au compte de l'année concernée soit 4,7 M€ pour l'exercice 2017, ce qui représente 3,5 M€ de crédits supplémentaires à inscrire au BS 2017 par rapport au montant prévu au BP 2017.

Parallèlement, le montant des paiements qui interviendront sur les années prochaines doit être constaté en dépenses d'investissement « créances sur des particuliers » soit 2,8 M€ à inscrire au BS 2017

Sur les exercices suivants, chaque versement fera l'objet d'une recette en investissement pour compenser la dépense constatée en 2017.

L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE : **30,5 M€**

La section de fonctionnement a dégagé un résultat en 2016, une partie de ce résultat a été affecté sur l'exercice 2017.

Ainsi **30,5 M€** sont affectés en section d'investissement sur 2016. (Cf. graphique page 9)

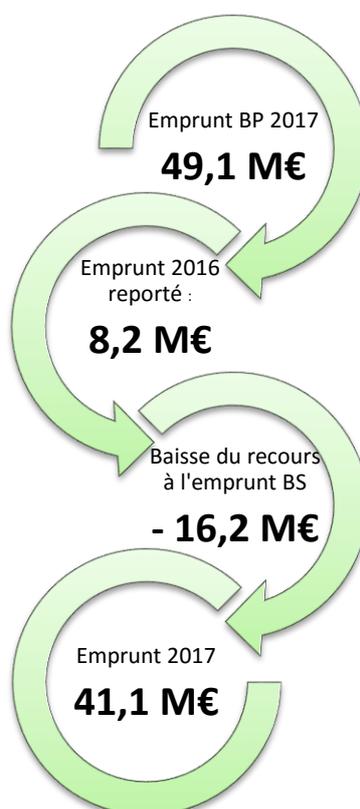
L'AUTOFINANCEMENT : **21,7 M€**

Les dotations aux amortissements et le virement sont comptabilisés en dépenses de fonctionnement et en recette d'investissement. Les 21,7 M€ inscrits ici sont la contrepartie des inscriptions présentées dans la section précédente.

UN RECOURS A L'EMPRUNT EN BAISSÉ EN 2017 : **- 8 M€**

Le Budget Supplémentaire permet donc au final de diminuer le recours à l'emprunt de : **8 M€** (8,2 M€ de recours à l'emprunt 2016 reportés et - 16,2 M€ d'ajustements de crédit au BS).

Le recours à l'emprunt prévisionnel s'établit ainsi à 41,1 M€ soit 38,5% de l'investissement 2017 (106,7 M€).



B. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

LE RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2016 : **23,4 M€**

Le Budget Supplémentaire reprend le résultat de la section d'investissement de l'année précédente. Ce montant de 23,4 M€ est comptabilisé en dépense d'investissement

LES PROPOSITIONS NOUVELLES 2017 : **10,2 M€**

Les principales opérations sont détaillées dans les tableau ci-dessous :

- Dépenses d'équipement : 7,4 M€ avec notamment :

Travaux relatifs au groupe scolaire Ovalie 2 (AP : 12,5 M€)	2,4 M€
Travaux relatifs à la mise en sureté des établissements scolaires (AP : 5 M€)	1,4 M€
Extension de la vidéo protection avec la mise en service de 17 caméras supplémentaires (AP : 2,1 M€)	0,1 M€
Achat projecteur salle Rabelais	0,1 M€
Etudes et travaux relatifs à Saint Côme	0,5 M€
Etude relative au Domaine de Méric	0,1 M€
Travaux relatifs à l'extension de la fourrière	0,2 M€
Participation ZAC République	0,2 M€
Participation PRU Cévennes	0,6 M€
Sécurisation du carré Sainte Anne	0,4 M€
Rénovation de la façade de la Maison des Chœurs	0,2 M€
Rénovation en synthétique du terrain Delylle	0,5 M€
Provision relative aux raccordements et extensions de réseaux publics dans le cadre de la loi SRU	0,2 M€
Acquisition d'un camion-citerne pour le parc de Lunaret	0,1 M€

- Autres dépenses d'investissement : 2,8 M€ :

Ventes à tempérament dont le paiement est échelonné sur plusieurs années (Salle Averroès, ZAC Consuls de Mer et ZAC République) (avec comptabilisation de 3,7 M€ en recettes)	2,8 M€
---	---------------

Avec ces inscriptions les dépenses d'équipement budgétées en 2017 s'élèvent à 106,7 M€.



Le Budget Supplémentaire est aussi l'occasion d'ajuster notre Plan pluriannuel d'Investissement. Afin de valoriser et d'optimiser le patrimoine municipal il est proposé :

- L'évolution de l'AP Sécurisation du Carré Saint Anne qui passe de 1,5 M€ à 1,9 M€
- La création d'une AP pour procéder aux travaux sur la Serre Amazonienne : 3,2 M€
- L'évolution de l'AP acquisition et travaux Archives qui passe de 10,6 M€ à 12,3 M€
- L'évolution de l'AP Extension Garosud qui passe de 3,3 M€ à 4,7 M€

LES REPORTS DE DEBUT D'EXERCICE : 15,4 M€

Les dépenses reportées sur 2017 correspondent à des projets lancés en phase opérationnelle, ayant fait l'objet d'un engagement, mais qui n'ont pu faire l'objet d'un mandatement en 2016.

Les reports les plus significatifs sont les suivants :

Fonds de concours 3M	1,2 M€
Accessibilité du patrimoine	1,1 M€
ZAC Nouveau Saint Roch	0,6 M€
Crèche Arceaux	0,6 M€
Travaux Saint Anne	0,6 M€
Acquisition serveurs informatiques	0,3 M€
Ecoles Figuier Bert Hugo	0,3 M€
Mandat Hauts Croix d'argent	0,2 M€
Gare Saint Roch	0,2 M€
ZAC du Coteau	0,2 M€
ANRU 2 Mosson	0,2 M€
Logiciel de Gestion des Ressources Humaines	0,2 M€
Etudes urbanisme	0,1 M€

Salle Louis Feuillade	0,1 M€
Zoo du Lunaret	0,1 M€
Travaux rénovation Polygone	0,1 M€
Pont Vialleton	0,1 M€
Ecole Beethoven	0,1 M€
Groupe Scolaire Euromédecine	0,1 M€
Extension vidéo protection	0,1 M€
Ecole Malraux	0,1 M€
Réfection sols Peyrou	0,1 M€
Rénovation Ecoles Daviler/Kergomard	0,1 M€
Crèche Mireille Laget (EAI)	0,1 M€
Toiture Maison des Chœurs	0,1 M€
Travaux ancien Hôtel de Ville	0,1 M€

Ce Budget Supplémentaire 2017 est un acte pragmatique qui vient conforter nos actions tout en consolidant nos fondamentaux de gestion.

Il s'inscrit dans la dynamique solidaire et ambitieuse que nous avons souhaitée pour cet exercice 2017 et dans un cercle vertueux de gestion qui nous permet de dégager des marges de manœuvre sans actionner le levier fiscal.

Avec ce budget supplémentaire, notre action est confortée et le respect de la parole donnée une nouvelle fois réaffirmé.

